



Découvertes
Nou 2025

APPRENDRE À NAGER

Depuis la réouverture de la piscine Léo-La-grange, la Ville a mis en place des leçons de natation pour les enfants domiciliés à Grande-Synthe afin de leur permettre de se débrouiller dans l'eau sans peur, ni appréhension.

Les leçons sont dispensées gratuitement par les maîtres-nageurs. Ils accueillent dix enfants par session. Les stages s'étalent sur douze séances à raison de deux fois par semaine pour des progrès plus rapides. « Afin d'adapter au mieux les séances, on effectue lors de la première leçon, un test pour savoir où se situe l'enfant ; a-t-il peur de l'eau ou d'aller dans l'eau ? par exemple », explique Mickaël Guillaume, directeur de la piscine.

Aisance aquatique pour les plus petits, pass nautique pour les moyens et savoir nager pour les plus grands. Apprendre à nager se fait étape par étape. « Il faut savoir que les enfants scolarisés à Grande-Synthe sont familiarisés avec la piscine car, dès six ans, des créneaux leur sont dédiés avec leurs écoles. » Les leçons de natation sont ouvertes à tous les Grand-Synthois à partir de sept ans. « C'est l'âge où la coordination des mouvements est la plus adaptée à l'apprentissage de la brasse. En général, à l'issue des leçons, sept à huit enfants sur les dix du groupe sont capables de faire 25 mètres sans matériel (ceinture, etc...). Un diplôme leur est remis à la fin de l'apprentissage. »

La prochaine session d'inscription a lieu le 17 novembre 2025 à 17h30 à la piscine Léo-La-grange, prenez date !

Par ailleurs, des stages ont été ouverts cet été aux adultes ; il est question d'en proposer de nouveau cette saison 2025/2026.

M. Niemierz

Les leçons de natation EN CHIFFRES :

- 32 classes de primaire par semaine
- 12 940 primaires et 2 831 collégiens entre sept. et juin
- 140 enfants en stage gratuit